

CHATEAU
Canon-la-Gaffelière

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2020

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges

17.09 – 29.09.2020

Rendement

32,5 hl/ha

Vinification

En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaïson : 32 jours

Elevage

En barriques neuves (50 %), sur lies fines

Assemblage

55 % Merlot

30 % Cabernet Franc

15 % Cabernet Sauvignon



Vignobles Comtes von Neipperg